

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE ET
EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE DE
TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^e CLASSE**

SESSION 2023

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : MÉTIERS DU SPECTACLE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 26 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes technicien principal territorial de 2^e classe, au sein de la direction culturelle de la communauté d'agglomération de Technico (70 000 habitants). Dans ce cadre, vous êtes en charge de la gestion technique du centre culturel et des manifestations s'y déroulant. Ce centre culturel, construit en 1999, est constitué de 4 espaces publics distincts : une grande salle de spectacle modulable avec gradin rétractable pouvant accueillir 1 000 personnes assises à 2 000 debout, un hall avec bar et espace billetterie, une petite salle de spectacle pouvant accueillir jusqu'à 120 personnes assises et à l'étage une salle de conférence de 25 places. Le bâtiment est équipé de signalétique et de bornes d'accueil adaptées aux personnes malentendantes et malvoyantes.

Dans un premier temps, le directeur général des services vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur l'accessibilité du spectacle vivant au public déficient sensoriel.

10 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour assurer l'accessibilité des manifestations se déroulant au centre culturel aux personnes malentendantes et malvoyantes.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

Liste des documents :

- Document 1 :** « Handicap et accessibilité : Avec l'audiodescription, l'art vivant reprend vue » - *20minutes.fr* - 29 juillet 2019 - 3 pages
- Document 2 :** « Accessibilité et spectacle vivant : Guide pratique » (extraits) - *culture.gouv.fr* - 2009 - 5 pages
- Document 3 :** « Les spectateurs déficients visuels ont le Tap sur le bout des doigts » - Élisabeth Royez - *centre-presse.fr* - 7 janvier 2017 - 1 page
- Document 4 :** « La BIM en questions : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la boucle à induction magnétique sans jamais oser le demander » (extraits) - *ecologique-solidaire.gouv.fr* - consulté le 19 octobre 2022 - 8 pages
- Document 5 :** « Le Festival d'Avignon 2019, toujours plus accessible » - Marie-Claire Brown - *informations.handicap.fr* - 7 juillet 2019 - 2 pages
- Document 6 :** « Au Havre, le Volcan est très engagé dans l'accessibilité pour tous les publics » - Virginie Veiss - *paris-normandie.fr* - 29 avril 2019 - 2 pages
- Document 7 :** « Le spectacle vivant accessible à tous » - *solutionsdassociations.org* - mars 2017 - 3 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.



Handicap et accessibilité : Avec l'audiodescription, l'art vivant reprend vue

SENS FIGURES (3/4) Pour attirer les aveugles au théâtre, une association se bat depuis 25 ans pour leur proposer des services d'intégration comme l'audiodescription

M.G. - le 29/07/19

- Alors que l'accès à la culture et aux médias est en pleine mutation numérique, les sourds et aveugles sont-ils les grands oubliés de cette révolution ?
- « 20 Minutes » passe en revue diverses pratiques culturelles pour savoir quelles initiatives étaient mises en place pour une meilleure accessibilité des œuvres.
- Aujourd'hui, nous rencontrons, au théâtre de Chaillot, l'association Accès Culture qui orchestre des services d'audiodescription pour aveugles.

Ce matin de juin, les grands halls marbrés du théâtre de Chaillot sont vides. Ambiance un peu *Shining* avec quelques rayons de soleil. On fait le ménage, on installe doucement les panneaux (« avec tickets »... « sans réservation »...) et les employés se faufilent par les portes administratives après avoir récupéré leur clé parmi la centaine accrochée à un panneau. Ces sous-sols labyrinthiques côtoient l'escalator le plus vieux de Paris et les loges des artistes.

La veille sans doute, des visiteurs, des théâtres, des touristes, sont passés « rapidement aux toilettes avant », ont trouvé leur fauteuil dans la salle Jean Vilar, ont eu les mains rouges d'applaudissements et ont salué la tour Eiffel, fière, derrière les baies vitrées. C'est entre ces murs imprégnés par l'ambiance du spectacle que la première audiodescription française au théâtre est née. Le classique *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare s'y joue « pour tous » un soir de novembre 1990.

Laisser les silences

L'audiodescription c'est d'abord un jeu de voix : celle du comédien sur scène, celle de l'audiodescripteur dans l'oreillette. Casques sur les oreilles, les personnes mal et non voyantes reprennent place dans la centaine de théâtres et opéras partenaires, à des tarifs préférentiels. On leur murmure les détails à ne pas manquer, ceux narratifs et ceux esthétiques. Changement de décors, expressions du visage, gestes...

L'exercice est minutieux pour l'audiodescripteur, un travail de souris qui réclame de doser entre la note indispensable et le silence bienvenu.

« J'ai une main sur le boîtier, l'autre sur mon monoculaire »

Il faut d'abord préparer l'audiodescription en amont. On ne commente pas non plus un match de foot. En accord avec le metteur en scène, l'audiodescripteur va voir une première fois la pièce et étudier la captation vidéo, outil indispensable pour connaître le timing et caler les propos entre les respirations des comédiens. Des commentaires qui doivent être précis et imagés. Pour le théâtre, une voix suffit. Par contre, l'Opéra nécessite plusieurs voix pour traduire les paroles. Pas de temps à perdre, les audiodescripteurs travaillent sur un temps très court, lors des dernières répétitions. Lorsque les aveugles prennent place, parfois ils rencontrent leur audiodescripteur qui vient les saluer avant la représentation. Enfin, les souris se placent devant le micro, cachées et interviennent en direct pendant la pièce, à l'aide d'un régisseur. Et le ravissement s'opère.

« La danse et l'Opéra, je pensais que c'étaient des institutions fermées pour moi. L'audiodescription m'aide surtout à la compréhension, s'il y a trop de personnages par exemple », confie Dominique, qui a un point de vue à un vingtième. « J'ai une main sur le volume du boîtier et l'autre sur mon monoculaire ». « On comprend peut-être mieux que les voyants ! » déclare Sylvie qui a profité de 17 spectacles en audiodescription cette année.



Théâtre J. Prévert

@TCPrevert

#accessibilité

Avant d'entrer en salle, les programmes en braille/gros caractères mais aussi les casques et boîtiers sont distribués aux spectateurs. Ils vont découvrir « Les Petites Reines » dont l'audiodescription est mise en mots par d'@AccesCulture_Fr



20:54 - 4 avr. 2019 · Aulnay-sous-Bois, France

Le grand bébé secret et très modeste de Chaillot

L'association qui ficelle tout cela, Accès Culture, est identifiée comme le pont de référence entre la communauté aveugle et les représentations artistiques. Bébé de Chaillot, enfant du théâtre, elle est toujours nichée dans ces locaux colossaux du Trocadéro.

C'est ici que Frédéric Le Du a débuté. Père de l'association, il était alors assistant stagiaire à la mise en scène de ce théâtre à la pointe de la colline de Chaillot. A l'époque, au début des années 1990, il seconde le flamboyant Jérôme Savary (metteur en scène et directeur de Chaillot). Inspiré par le premier film en audiodescription française – le Indiana Jones de Steven Spielberg – le jeune Le Du décide de convertir cette pratique au théâtre. Après quelques mises en scènes transposées à l'audio, il fonde Accès Culture. Soutenu dès ses débuts par la Comédie française et le théâtre de la Colline, plus tard par l'Opéra de Paris.

Palpation du décor, caresses de costumes

Dans les locaux de l'association, les programmes sont en braille et en très gros caractères. 25 ans que l'association met en place des services d'accessibilités pour les personnes en situation de handicap ; et les idées ne manquent pas pour les ramener dans ces salons aux rideaux rouges. Forte de son succès, l'audiodescription s'est étendue à la danse. Il y a aussi l'organisation de visites tactiles : avant le spectacle, les aveugles peuvent venir tâter les décors, caresser les costumes et palper les accessoires. Les ateliers danse conquièrent aussi : « Ces ateliers nous permettent d'avoir une autre compréhension du spectacle », peut-on lire dans les avis des habitués d'Accès Culture. Mais aussi : « Comment une personne non voyante peut-elle comprendre les gestes d'une danseuse ? Les animateurs étaient d'une grande patience et ils avaient la volonté de nous apprendre à retrouver une harmonie dans notre corps et à nous projeter dans le spectacle. »

Un autre atelier nous étonne. Priscillia Desbarres, la responsable communication de l'association nous parle de maquettes. On ne comprend pas bien lorsqu'elle nous sort une valisette en carton dur, mais en détachant les pièces, on comprend que les aveugles peuvent découvrir l'architecture, les recoins, les coulisses du Théâtre National de Chaillot. Des mini-plateaux du plateau. L'espace s'échelonne alors dans la tête du spectateur.

Des sur-titrages et des comédiens LSF pour les sourds

Accès culture ne laisse pas non plus la communauté sourde sur le carreau. Pour eux, un comédien en LSF et Priscillia insiste « on ne dit pas comédien mais interprète ». Sur scène, sur le côté, il mime, traduit et joue tous les rôles de la pièce. Pour eux aussi, le travail se fait en amont, il faut retransmettre l'ironie, signifier les jeux de mots, tout en incarnant le personnage. Les personnes malentendantes qui lisent le français peuvent aussi compter sur le surtitrage des pièces.

Prochains rendez-vous attendus, *La vie de Galilée* à la Comédie Française ou la mise en scène des *Justes* d'Albert Camus par Abd Al Malik.

Accessibilité et spectacle vivant

Guide pratique (extraits)

Ministère de la Culture et de la Communication

2009

L'accessibilité,



Un vaste espace devant le théâtre Silvia-Monfort permet aux personnes en fauteuil de se mouvoir aisément parmi les autres spectateurs.



À Bobigny, un arrêt de bus placé devant l'entrée de la scène de musiques actuelles; des bornes réparables et espacées permettent un passage aisé et sécurisé.



Dans la salle de l'Opéra de Rennes, des spectateurs mal voyants s'apprennent à assister à la représentation de *Così fan tutte* de Mozart. Un casque à infrarouges leur permettra de suivre l'œuvre grâce à l'audiodescription.

Placé proche de l'instrument, ce petit garçon sourd peut percevoir les vibrations et jouir de la musique à sa façon.

Une borne multisensorielle Karatrabaille permet de se repérer et de s'orienter.



La Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 « Égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » pose des obligations d'accessibilité au regard de tous types de handicaps pour le cadre bâti, l'information et les prestations.

(...)

Cadre bâti

« Les dispositions architecturales, les aménagements et équipements intérieurs et extérieurs des locaux d'habitation, qu'ils soient la propriété de personnes privées ou publiques, des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des lieux de travail doivent être tels que ces locaux et installations soient accessibles à tous, et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique [...] »

Loi n° 2005-102 – Articles 41 à 43 et 51

La loi handicap du 11 février 2005 remodelée fortement

Le cadre général des politiques en direction des personnes handicapées et, notamment, les dispositions légales en matière d'accessibilité.

Information numérique

« Les services de communication publique en ligne des services de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent doivent être accessibles aux personnes handicapées. L'accessibilité des services de communication publique en ligne concerne l'accès à tout type d'information sous forme numérique quels que soient le moyen d'accès, les contenus et le mode de consultation. Les recommandations internationales pour l'accessibilité de l'internet doivent être appliquées pour les services de communication publique en ligne. [...] » Loi n° 2005-102 – article 47

Prestations

« [...] de se repérer, de communiquer et de bénéficier des prestations en vue desquelles cet établissement ou cette installation a été conçu. Les conditions d'accès des personnes handicapées doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente. »

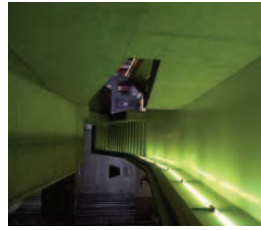
Loi n° 2005-102 – Décret du 17 mai 2006 . Article 4 – Art. R. 111-19-2.

La mise en application de ces obligations est fixée dans le temps

« Les établissements recevant du public existants devront répondre aux exigences dans un délai, fixé par décret en Conseil d'État, qui pourra varier par type et catégorie d'établissement, sans excéder dix ans à compter de la publication de la loi du 11 février 2005. »

Un calendrier précis et les démarches à suivre figurent dans le chapitre « Mise en conformité » p. 107.

Que veut dire « être accessible »



Au Centre national de la danse, un plan incliné permet d'accéder aux cinq étages du bâtiment.

Un élévateur dans un théâtre parisien récemment rénové.

L'accessibilité concerne la structure culturelle et son milieu d'implantation.

pour un lieu de spectacle ?



La Maison de la culture de Grenoble, MC2, accueille les spectateurs handicapés.

Au théâtre Stivvia-Montfort, des marches bien éclairées pour le confort de tous.



Les exigences de l'accessibilité

Un lieu de spectacles est dit accessible au public handicapé lorsque celui-ci peut accéder :

- **Permettre l'accès à l'établissement, à l'information, aux activités.**
- *comme les autres publics à l'information* sur les spectacles et les activités du lieu : cela suppose une politique de communication adaptée,
- *aux différents espaces du bâtiment*, depuis ses abords jusqu'à la salle de spectacle : cela suppose des aménagements particuliers et adaptés aux différents handicaps tout au long de la chaîne de déplacement,
- *aux œuvres présentées et aux actions de médiation* favorisant la compréhension de celles-ci : cela suppose une réflexion sur la programmation, la mise en place de régies de spectacles adaptées, des dispositifs techniques et de médiation humaine,
- *au débat, aux outils de la pensée, au discours critique, à l'échange culturel, à la parole citoyenne* : cela peut se faire par l'accueil de personnes en situation de handicap dans les activités pour tous ou encore par des actions menées spécialement à leur intention,
- *aux pratiques artistiques* en tant qu'acteur, aux pratiques professionnelles comme aux pratiques en amateur.

L'accessibilité ne se réduit pas à celle de l'intérieur de l'établissement

L'accessibilité s'apprécie dans une globalité qui permet le déplacement d'un endroit à un autre. Elle se construit comme une chaîne d'accessibilités successives. Lorsque cette chaîne est coupée, l'accessibilité globale est remise en cause.

La mise en accessibilité d'une structure de diffusion doit donc s'intégrer dans l'ensemble des mesures de mise en accessibilité de la commune où elle est implantée, puisqu'elle doit permettre la non-rupture de la chaîne de cheminement des personnes en situation de handicap.

Une concertation à tous les niveaux doit être mise en œuvre.

Il est important, en particulier, de solliciter le milieu associatif et de vérifier avec son aide que les aménagements pour un type de handicap n'engendrent pas une gêne pour un autre type de handicap.

(...)

Des dispositifs d'aides techniques et humaines favorisent l'accès des personnes en situation de handicap aux propositions artistiques dans les meilleures conditions.

Les aides techniques et humaines

La boucle magnétique apporte aux malentendants un meilleur confort d'écoute grâce à une amplification du son.

Le surtitrage concerne les publics en situation de handicap auditif. Il peut aussi intéresser d'autres publics ayant besoin de traduction.

La boucle magnétique

La boucle magnétique est constituée d'un fil de cuivre fonctionnant grâce à un système d'émission d'ondes électromagnétiques qui peut être installé de manière permanente dans une salle de spectacle.

Si les personnes sont équipées d'un appareil de correction auditive possédant la position T, celui-ci leur permet de capter le champ magnétique généré par cette boucle à induction magnétique. Si ce n'est pas le cas, des casques récepteurs leur seront nécessaires et peuvent leur être prêtés pour la représentation.

De plus en plus de lieux publics, en France, sont équipés de boucles magnétiques comme les mairies, les gares, les salles de conférence, de spectacle, des fêtes, les théâtres, les cinémas... Il s'agit d'une installation simple, peu onéreuse qui peut être réalisée facilement dans une salle déjà en service.

Le surtitrage individuel ou collectif

Les personnes sourdes ont besoin d'une restitution visuelle des informations qu'elles n'entendent pas. Il existe pour cela les systèmes de surtitrage qui permettent d'afficher des textes ou des dialogues par projection, sur un écran placé au-dessus de la scène, sur un film, sur un livret électronique individuel ou sur fauteuil.

Dans le cas du surtitrage individuel, un boîtier portable ou « livret électronique » est proposé aux spectateurs sourds ou malentendants qui leur permet de prendre connaissance des éléments sonores par défilement des textes sur un écran à cristaux liquides. Un code couleur permet de donner l'origine et la nature des sons : paroles dites hors de scène, musique, bruitage...

Dans le cas du surtitrage collectif, une projection de textes (dialogues, commentaires...) sur un écran placé au-dessus de la scène favorise la compréhension d'un spectacle. Les spectateurs s'installent face à la scène afin de lire le texte plus facilement tout en pouvant suivre ce qui se passe.

Ce dispositif demande pour chaque pièce un travail préalable de transcription. Il existe des personnes spécialisées dans ce travail auxquelles on peut faire appel. Le surtitrage est destiné plus particulièrement aux personnes sourdes et malentendantes, maîtrisant bien la lecture. Il peut aussi intéresser d'autres publics ayant besoin de

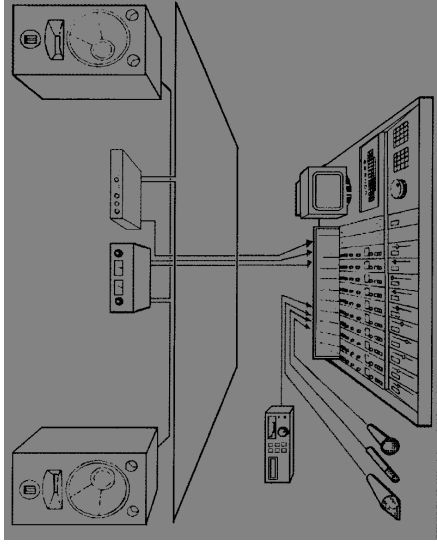
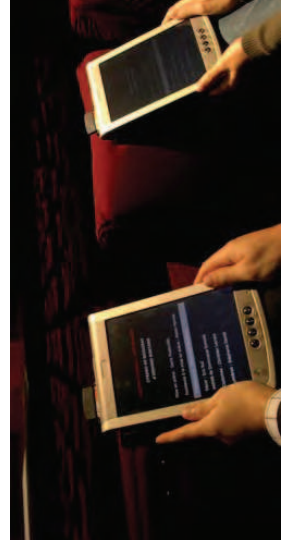


Schéma d'un dispositif de boucle magnétique. L'amplificateur de boucle (au centre) est relié à un système de sonorisation de la salle équipée (source sonore : micro, table de mixage... et haut-parleurs).



Dispositif de surtitrage collectif au théâtre Silvia-Monfort (écran de projection, ordinateur équipé d'un logiciel de traitement de texte situé en régie, un émetteur hautes fréquences étant installé dans la salle).



Les aides techniques et humaines

traduction. Il demande pour chaque pièce un travail préalable de transcription. Le surtitrage peut être réalisé en interne, en lien avec les usagers concernés.

Les auteurs des surtitrages adaptent le texte de la pièce afin de tenir compte de la vitesse d'élocution des comédiens et de permettre ainsi aux spectateurs de disposer d'un temps de lecture sur l'écran. Ils doivent prêter attention au jeu des comédiens pour éventuellement intervenir et couper des passages en veillant à garder le sens principal du texte indispensable pour suivre l'action.

La traduction en langue des signes

L'interprète en langue des signes permet une traduction simultanée de la pièce. Sa présence doit être pensée afin de ne pas perturber le spectacle. Souvent, la présence du traducteur ou de l'interprète vient enrichir le spectacle d'un élément visuel supplémentaire.

Des programmes et documents adaptés (en gros caractères, en braille, en audio), **des jumelles** (appréciées aussi des personnes âgées) peuvent être proposés aux personnes en situation de handicap visuel.

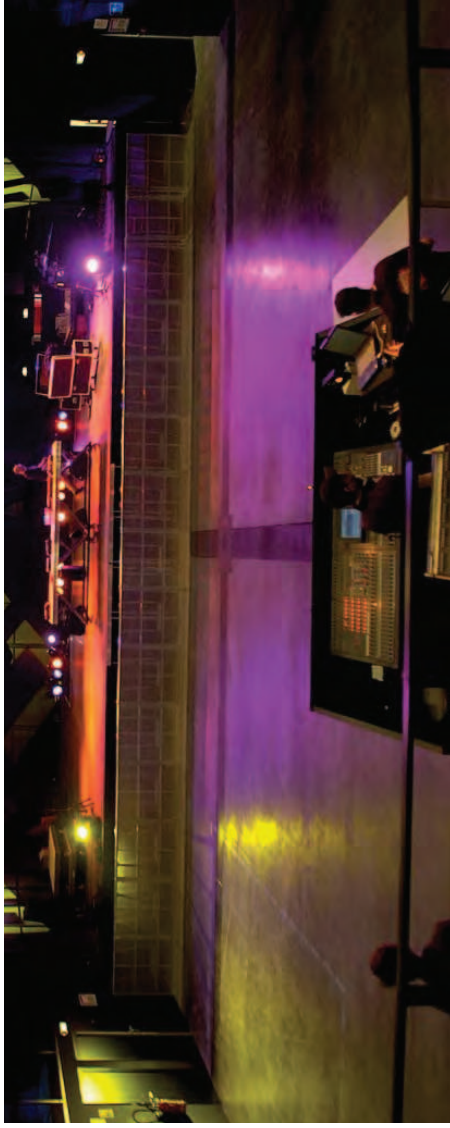
L'audiodescription

Ce procédé permet aux publics aveugles et malvoyants d'accéder aux éléments du spectacle qu'ils ne voient pas. L'audiodescription leur apporte oralement des informations sur les décors, les costumes, les déplacements, les lumières et certaines expressions des visages des acteurs.

Les descriptions sont transmises au spectateur via un casque mis à sa disposition. Elles sont diffusées entre les dialogues afin de ne pas perturber la compréhension de l'œuvre. L'avantage de ce procédé réside dans le fait qu'il permet aux utilisateurs, munis de casque audio infrarouge, sans fil, de se placer dans la salle là où ils le souhaitent et d'entendre les commentaires sans gêner les autres spectateurs.

La langue des signes est destinée aux personnes sourdes-profondes qui ont appris la langue des signes.

L'audiodescription, un dispositif d'accès au spectacle pour les malvoyants.



L'Autre Canal, à Nancy.

À partir de la régie, les commentaires sont diffusés via une console de mixage.

Les auteurs des descriptions rédigent l'audiodescription à partir d'une captation vidéo du spectacle. En fonction des silences laissés par le jeu des comédiens, ils rédigent les commentaires. Puis, une personne les enregistre. Plusieurs essais peuvent être nécessaires avant de trouver le ton juste, les bons termes, suffisamment clairs, concis et s'insérant dans ces silences.



À Rennes, des documents adaptés et des jumelles pour suivre un opéra.



La compagnie IVT propose ses créations originales en langue des signes.



(...)

**Accès-Culture aux côtés des
théâtres pour faciliter l'accès des
œuvres aux publics déficients
sensoriels**

De quelle manière intervenez-vous dans les théâtres?
Chaque théâtre est différent. Tous n'ont pas les mêmes moyens techniques, humains, financiers. C'est à nous de nous adapter. Le théâtre peut souhaiter nous confier l'ensemble de la gestion de son service d'accessibilité, comme c'est le cas pour l'Opéra national de Paris.
Pour eux, notre mission va de l'information auprès des médias, des collectivités territoriales et des individus concernés par le handicap aux règles d'audiodescription
les soirs où ces spectateurs sont dans la salle.
Nous assurons aussi la fabrication des documents, les adaptations des spectacles, les enregistrements, la mise à disposition et l'entretien des équipements techniques.

Frédéric Ledu, régisseur général de l'association

**Le Théâtre national de Strasbourg
fait appel aux compétences
internes et au travail d'équipe**

Comment le TNS organise l'accueil des publics déficients visuels?
Le Théâtre national de Strasbourg a fait le choix de prendre en charge les audiodescriptions et de les effectuer en direct. Le service des relations publiques assure la description, transmise aux personnes aveugles ou malvoyantes par le biais de casques à infrarouges.
Suite à la rencontre des membres d'une association strasbourgeoise d'aveugles et malvoyants, nous nous sommes décidés à tenter cette aventure, dont la réussite tient vraisemblablement à l'investissement de tout le TNS. Aujourd'hui encore, c'est en collaboration avec cette association que nous choisissons parmi les spectacles de la saison ceux qui bénéficieront d'une audiodescription.
Une demi-heure avant le spectacle, l'une des trois relations publiques en charge de l'audiodescription accueille les participants pour leur livrer l'essentiel des informations sur la mise en scène et, parfois, leur faire découvrir par le toucher la maquette du décor. Les ouvriers accompagnent et placent ensuite ces spectateurs peu avant l'ouverture officielle des portes, les techniciens son, qui ont préparé le matériel en amont, distribuent les casques et assurent les derniers réglages en salle.
Il reste un quart d'heure pour compléter le

descriptif, depuis la régie en direct et au micro; puis l'audiodescription à proprement parler débute avec le spectacle. Les commentateurs s'insèrent entre les répliques et parmi les effets sonores ou musicaux. Chaque relation publique, selon sa technique, recherche un équilibre entre spontanéité et précision, avec la fragilité du direct largement compensée par la fraîcheur et l'émotion. Nous avons constaté qu'une audiodescription réussie ne dit pas forcément tout, mais qu'elle sait respecter des silences, sortes de respirations qui laissent ainsi un espace à l'imaginaire des auditeurs.
Nous sommes attachés à ce parti pris qui demande un engagement personnel important (y compris de préparation, l'audiodescription ne pouvant s'improviser) et une mobilisation de toute l'équipe dans la mesure où il procède d'un vrai dialogue entre personnes handicapées et personnel du théâtre.
Le TNS s'investit également dans l'accueil des personnes sourdes et malentendantes en surtitrant la moitié des spectacles programmés dans la saison. De plus, sur toutes les représentations, un casque amplificateur à infrarouges est disponible pour les spectateurs malentendants.

**Andrée Pascaud, directrice des relations publiques
du Théâtre national de Strasbourg**

(...)

Les spectateurs déficients visuels ont le Tap sur le bout des doigts

07/01/2017

Une maquette tactile du théâtre a été installée pour permettre aux personnes non ou mal voyantes d'appréhender cet espace. Jeudi, elles ont aussi pu toucher le décor avant un spectacle audiodécrit.



La maquette tactile représente la salle de théâtre, pour permettre aux personnes déficientes visuelles d'en appréhender tout le volume, des gradins à la scène.

(Photos Patrick Lavaud)

Le hall, les escaliers, le volume de la salle, les gradins, la taille de la scène... Pour les personnes déficientes visuelles, il était jusqu'à présent difficile d'appréhender de manière globale la salle de théâtre du Tap (Théâtre auditorium de Poitiers). Elles pourront désormais s'aider d'une maquette tactile, installée dans le hall, au pied des escaliers entre l'auditorium et le théâtre.

"La maquette creusée dans la table donne la sensation de descente vers la scène"

Inaugurée jeudi soir, cette maquette est le fruit de la collaboration de longue date entre le Tap (*) et le Groupement de coopération sanitaire (GCS) handicap sensoriel, dont la mission est de favoriser l'autonomie des déficients visuels, enfants et adultes, dans tous les aspects de la vie quotidienne. « *L'accès à la culture est un élément important*, a souligné Delphine Devaux, directrice du GCS handicap sensoriel. *Avec le Tap, nous avons déjà proposé des concerts tactiles pour les enfants, des spectacles audiodécrits pour les adultes...* »

La réalisation de la maquette, en bois, a été confiée à Laurent Bussereau, avec la participation de professionnels du GCS, et celle de personnes mal et non voyantes pour la tester. Elle a été financée grâce au soutien d'Harmonie Mutuelle et au mécénat solidaire du Lions Club Doyen de Poitiers. « *Ce n'est pas une simple représentation de la salle, mais une maquette qui permet une lecture tactile, détaille Delphine Devaux. Elle est aussi creusée dans la table, pour donner la sensation de la salle qui descend vers la scène.* »

Sur la scène du Cid

Cette scène, une douzaine de spectateurs déficients visuels ont pu la découvrir de manière privilégiée jeudi soir. Accompagnés par Emmanuelle Fillonneau, médiatrice culturelle du Tap, ils sont montés sur la scène pour en appréhender l'espace et toucher le décor monté pour *Le Cid*, avant la représentation prévue quelques minutes plus tard. Damien Caille-Perret, le scénographe, a pris le soin de leur décrire et expliquer chaque détail, de la carafe posée au sol aux ouvertures évoquant des moucharabiehs dans le mur du fond. En coulisses, ils ont aussi touché les costumes... avant de revenir s'installer dans la salle pour suivre le spectacle audiodécrit (lire aussi ci-dessous).

(*) Cette nouveauté s'inscrit dans le cadre de la volonté du Tap de favoriser l'accès à son offre culturelle pour toutes les personnes en situation de handicap, que ce soit par les actions d'une médiatrice, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, la présence à l'accueil d'une personne pratiquant la langue des signes, l'impression de plans tactiles, etc.

Élisabeth Royez

La BIM en questions : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la boucle à induction magnétique sans jamais oser le demander (extraits)

ecologique-solidaire.gouv.fr - consulté le 19 octobre 2022

(...)

6 Une BIM pour qui ? pour quoi ?

La boucle d'induction magnétique (BIM) permet aux personnes malentendantes appareillées de compenser leur handicap. Elle permet de distinguer les informations utiles du bruit ambiant.

Ainsi, en installant une BIM, vous pourrez communiquer aisément avec toute personne dont l'appareil auditif est équipé de la fonctionnalité T ou MT ou d'un récepteur dédié. En apposant le pictogramme correspondant à cette aide, soit à l'entrée de votre établissement, au guichet d'accueil ou à tout autre point d'information ou de contact, vos interlocuteurs seront informés des facilités mises à leur disposition.



Les accueils des établissements recevant du public remplissant une mission de service public (quelle que soit leur catégorie) ainsi que des établissements recevant du public de 1^{er} et 2^e catégorie sont équipés obligatoirement d'une boucle à induction magnétique (Arrêté du 8 décembre 2014)

En ce qui concerne les critères de qualité, l'arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.111-19-7 à R.111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public (ERP) situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public, les systèmes magnétiques installés doivent respecter l'annexe 9 et donc, en sous-entendu, la norme. L'esprit du texte est que l'installation, qu'il s'agisse d'un système infrarouge ou HF par exemple, doit être correctement organisée pour répondre aux attentes des personnes malentendantes.

6 Qu'est-ce qu'une BIM ?

La BIM est un dispositif de transmission audio par voie magnétique. Le signal audio basses fréquences est directement envoyé dans la boucle au lieu d'être envoyé dans un haut-parleur. Un conducteur électrique, relié à un amplificateur spécial, est judicieusement installé dans l'espace à couvrir en fonction des contraintes locales. Le signal électrique audiofréquences est converti en champ magnétique. Le champ magnétique créé est le vecteur du signal audio. Il est capté par les bobines d'induction contenues dans les appareils auditifs disposant de la fonctionnalité T ou MT puis retransformé en signal audio et traité par l'appareil auditif ou l'implant.

¹ La BIM est obligatoirement installée dans les accueils des ERP remplissant une mission de service public (quelle que soit leur catégorie), dans les accueils des ERP de 1^{re} et 2^e catégorie et dans les accueils sonorisés.

De quoi est composée une BIM ?

L'installation d'une BIM comporte donc :

- un fil électrique (boucle) judicieusement installé dans un espace en fonction des contraintes locales (au sol, dans les murs, en périmétrie, en « 8 », en épingle, etc.),
- un amplificateur de boucle dédié,
- un micro ou une source audio (ordinateur, télévision, radio, sonorisation, système d'alerte, etc.).

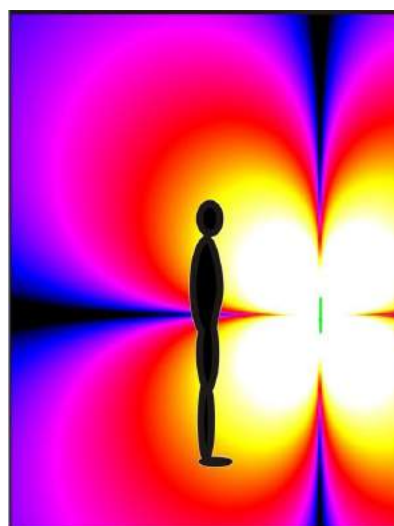
Où installer une BIM ?

Elle peut être installée à un guichet d'accueil ou d'information, dans une salle de réunion, une salle de conférence, dans un hôtel, un restaurant, un musée, un lieu d'exposition, un théâtre, un cinéma, un lieu de culte, un ascenseur, des gradins télescopiques, en extérieur, etc. Il n'y a pas de limite théorique.

L'arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R. 111-19-7 à R. 111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n° 2006-5555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public fixe des prescriptions en matière d'équipement en BIM ou de solutions équivalentes pour les appareils d'interphonie, aux guichets d'accueil ou au moins à un guichet s'il y en a plusieurs, etc. L'annexe 9 de cet arrêté définit les prescriptions auxquelles doivent satisfaire les BIM.



● Musée La Saga du Rhum – La Réunion



● Boucle de guichet (Plus la couleur est claire, meilleure est la perception du son. Plus la couleur est foncée et éloignée de la source lumineuse, moins le son est audible. La BIM est représentée par un trait vert)

6 BIM portative ou BIM fixe ?

S'il est facile d'organiser l'accessibilité d'un ERP neuf ou rénové par l'installation de BIM encastrées dans les sols, les parois ou certains plafonds, il n'en est pas de même dans les locaux existants. Afin de limiter les coûts, il est possible d'organiser l'accessibilité des lieux, sur le plan auditif, par l'acquisition de systèmes portatifs. Différents systèmes existent :

- Les ensembles compacts portables dédiés à une communication «seul à seul». Les systèmes les plus couramment utilisés sont constitués d'un boîtier qui capte le son grâce à un microphone et le transmet à l'utilisateur malentendant appareillé positionné en face de l'appareil, à courte distance. Plusieurs possibilités existent : soit le microphone est intégré, soit le microphone est externe. Le micro externe fera l'objet d'une acquisition séparée et est très utile pour permettre une certaine mobilité dans la conversation : quitter le fauteuil pour aller chercher un document, pour montrer quelque chose, etc. Ces systèmes sont dédiés, entre autres, aux guichets, billetteries, caisses, etc.
- Les ensembles radio H.F. ou infrarouge, de type «visite guidée». Dans ce cas, le récepteur peut prendre la forme d'une sorte de combiné téléphonique, d'un casque stéthoscopique, ou d'un petit boîtier récepteur individuel sur lequel peut être raccordé un casque ou des oreillettes. Ces systèmes s'adressent aux personnes normo-entendantes ou aux sourds légers non appareillés. Pour les personnes malentendantes appareillées, il est généralement possible de raccorder une «boucle d'induction tour de cou».
- Des dispositifs mixtes du type émetteur radio, infrarouge ou Bluetooth / récepteur muni de collier être préconisés pour l'équipement de postes de télévision dans les chambres d'hôtel.



● Office de Tourisme de Narbonne

La qualité pourra être moins performante comparée à une BIM fixe correctement installée, mais si les prescriptions techniques sont bien respectées, et si la formation du personnel en charge du matériel a bien été réalisée, la prestation sera toutefois satisfaisante pour l'utilisateur.

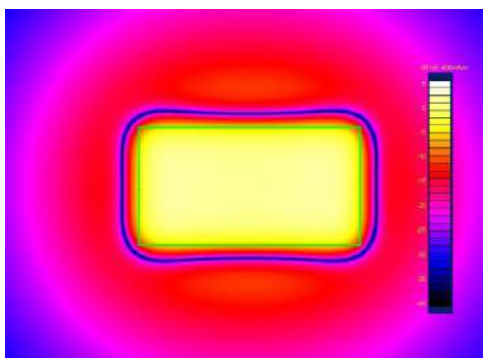
De par leur nature mobile, ces systèmes sont plus sensibles aux risques de vol ou de détérioration (chute de l'appareil au sol par exemple). Ils nécessitent une gestion matérielle et le respect des règles d'hygiène.

Il convient toutefois de signaler que les usagers préfèrent les BIM fixes qui offrent qualité d'usage et autonomie. Enfin, il convient de signaler au public la possibilité de disposer de ces appareils.

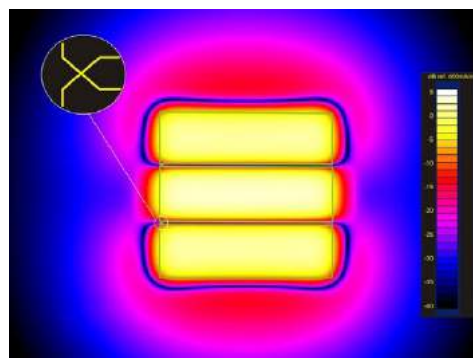
6 Contraintes structurelles et BIM fixe ?

Quel type de BIM installer ?

En fonction des contraintes locales (forme et dimensions de la zone à couvrir, présence de métal, possibilité d'installation, besoin de confidentialité, risques d'interférences avec d'autres BIM, etc.) sera privilégié un type ou un autre de BIM (boucles périmétriques, boucles en « 8 », les systèmes phasés en épingles à faible ou à ultra faible débordement, avec ou sans spires d'annulation).

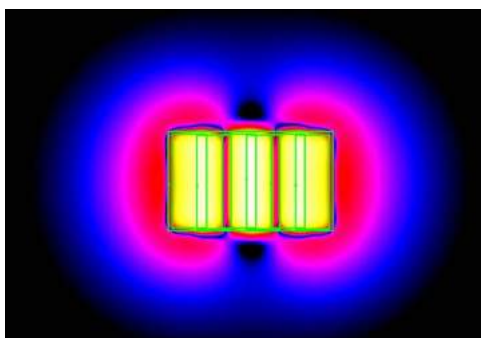


● Boucle périmétrique

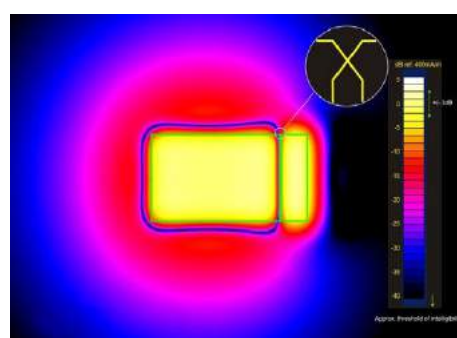


● Boucle en 8

L'installation doit répondre aux dispositions de la norme NF EN 60.118-4 qui définit le niveau du champ magnétique, sa régularité, la réponse audio en fréquence et le rapport signal sur bruit.



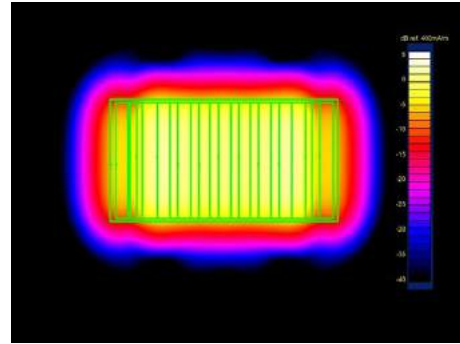
● Phasé à faible débordement



● Spire d'annulation

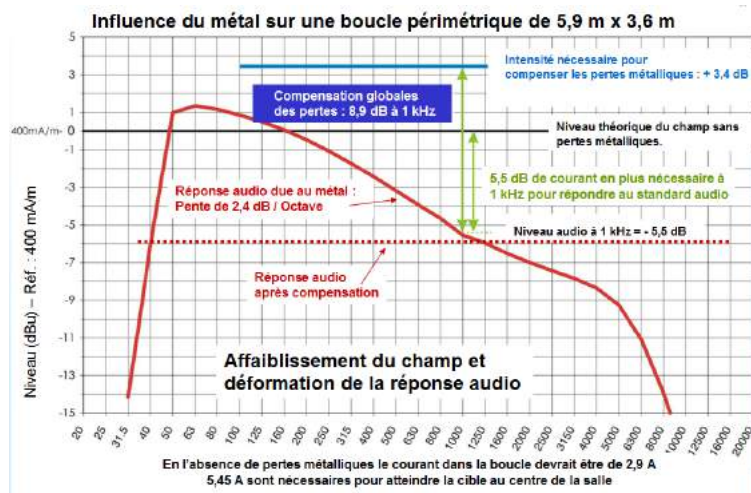
Attention :

Le champ magnétique d'une boucle simple débordant très largement autour d'elle, il est important, lorsque plusieurs lieux proches sont équipés, de prévoir une isolation de chaque espace ou des systèmes de boucles ou d'autres permettant d'éviter les interférences (diaphonie).

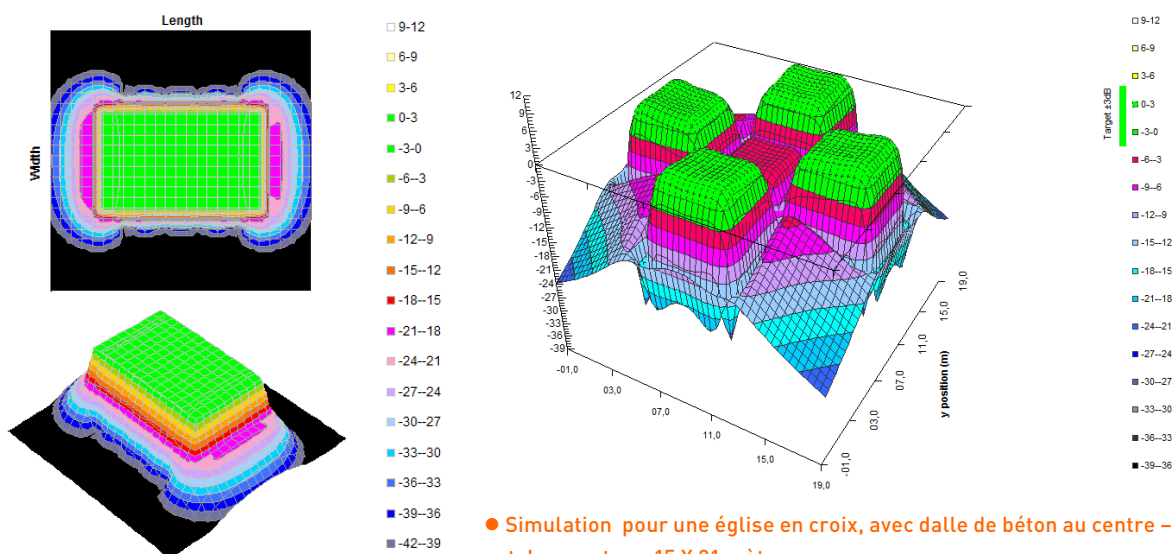


● Phasé à ultra faible débordement

Le champ magnétique pourra être plus ou moins perturbé par la proximité de métal visible ou non (poutres, ferrallages de bétons, ossatures métalliques de plafonds ou de parois, planchers techniques, gradins métalliques, etc.).



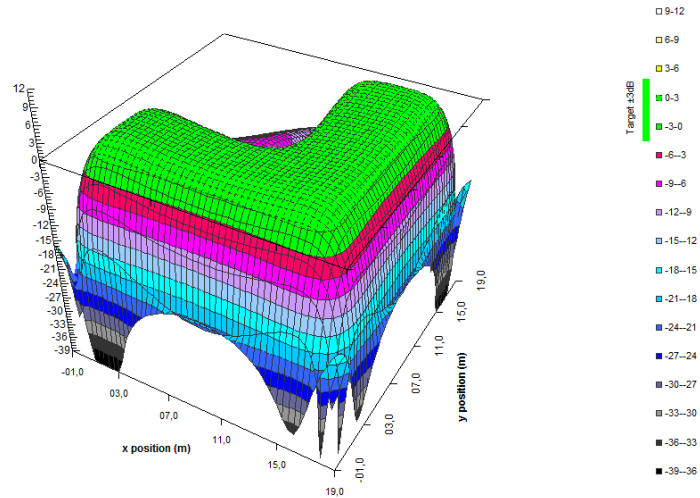
Indépendamment de cela, certains équipements sont susceptibles de générer une pollution magnétique locale, directement captée par les aides auditives commutées en position T ou MT : câbles électriques de forte puissance, transformateurs électriques, gradateurs, etc.).



● Simulation d'une salle de 35 x 22 mètres avec très fortes pertes métalliques - Système phasé en épingles

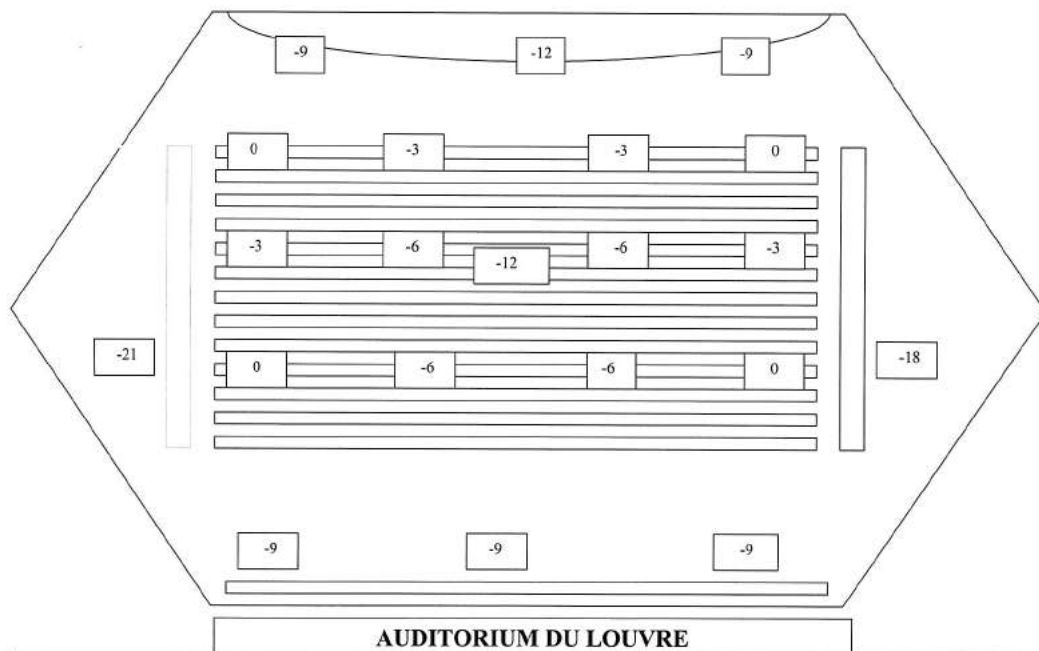
● Simulation pour une église en croix, avec dalle de béton au centre - autel au centre - 15 X 21 mètres

Ce sont des points essentiels de l'étude à mener en amont en vue d'une installation d'équipement de tout ou partie d'un bâtiment.



Cartographie et certificat de conformité

Il est important, au moment de la réception du chantier, de valider la qualité de l'installation. Pour ce faire, il est impératif de disposer d'une cartographie du champ magnétique avec les points de mesure contrôlés.



Cartographie du champ magnétique d'une boucle d'induction magnétique destinée au public malentendant appareillé, notée en dB, mesures faites sur FSM, à la voix et à la musique. Niveau de référence maxi : 0 à -6 dB. Les champs magnétiques parasites mesurés sont très faibles, de l'ordre de -45 à -51 dB.

L'installateur doit également établir un certificat de conformité de l'installation à la norme IEC 60118-4 (voir document en annexe 1)

(...)

Quelles solutions alternatives à la BIM ?

Il existe plusieurs systèmes utilisables pour rendre un ERP ou une partie de l'ERP accessible aux personnes malentendantes appareillées dont :

- Le système radio HF (haute fréquence). L'installation d'un système HF est relativement simple. L'émetteur est directement branché en sortie auxiliaire de la sonorisation en place. Il reste à prévoir un nombre suffisant de récepteurs dans chaque salle équipée pour fournir les personnes malentendantes, qu'elles soient appareillées ou non. Le risque de perturbation des ondes radio n'est pas négligeable à proximité des grandes agglomérations. Certains systèmes radio HF peuvent être codés pour assurer une confidentialité ;
- Le système Infrarouge. La transmission par infrarouge est choisie partout où la confidentialité est requise. Les signaux infrarouges ne traversent pas les murs. Comme avec les systèmes HF, les différents accessoires disponibles (casques audio, colliers magnétiques, oreillettes, câbles directs pour les prothèses auditives ou les implants, chargeurs, etc.) permettent à toutes les personnes malentendantes de bénéficier d'une écoute amplifiée. L'émetteur est directement branché en sortie auxiliaire de la sonorisation en place. Les systèmes infrarouge faisant appel à une lumière invisible par l'œil peuvent nécessiter plusieurs émetteurs pour éviter les zones d'ombres, d'où une installation qui peut être plus compliquée qu'en HF. Les réglages nécessitent plus de temps et de précision. Comme pour le système HF, il faut prévoir un nombre suffisant de récepteurs, ainsi qu'une procédure de distribution, de récupération et de mise en charge des récepteurs. Ce système est de grande qualité, sans perturbation, et garantit la confidentialité des échanges par un périmètre de diffusion restreint. Il est notamment recommandé sur les guichets de banque, de compagnies d'assurances, de bureaux médicaux, etc. mais aussi des postes de télévision.

En invoquant la solution d'effet équivalent, en expliquant dans la demande d'autorisation de travaux ou de permis de construire les raisons qui amènent à choisir un système différent des BIM et en démontrant que l'objectif d'accessibilité est satisfait, l'installation sera autorisée par le Préfet après avis de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité.

Qu'est-ce que la malentendance et la surdité ?

Le terme « surdité » est utilisé pour signifier toute baisse de l'audition d'une personne. Néanmoins, derrière cette terminologie, on trouve plusieurs types de déficience de la surdité légère d'une seule oreille à la surdité profonde touchant les deux oreilles.

La surdité est donc une déficience physiologique qui détériore de manière partielle ou totale la perception de l'environnement sonore, qui altère à divers degrés la compréhension des codes linguistiques et qui constitue un obstacle important à la vie de la cité. Les principaux types de surdité sont, entre autres :

- La surdité de transmission qui fait que la personne entend moins bien ou de façon déformée les sons. Elle est due à un obstacle au libre passage des ondes sonores et le déficit est identique sur les sons graves et les sons aigus.
- La surdité de perception au niveau de la transformation du message sonore en influx nerveux à l'intérieur de l'oreille. Des lésions internes de l'oreille provoquent des surdités sévères ou profondes qui entravent le développement du langage oral.

Ces types de surdit  sont   conjuguer   d'autres facteurs tels que, par exemple, l' ge de l'apparition de la surdit , notamment lorsque la surdit  appara t   la naissance ou avant l'acquisition du langage et l'isolement de la personne par l'absence ou la rupture de communication li e   la surdit .

Le savoir  tre

Le handicap auditif est, au premier abord, le handicap le plus invisible. Il ne se voit pas et n'est pas forc ment identifi  au premier contact.

Sauf si la personne vous le demande, il n'est pas utile de crier lorsque vous vous exprimez avec elle.

Ne lui parlez pas en masquant votre bouche ou vos l vres, ou en m chant un chewing-gum, ni en mangeant.

Pour entrer en contact avec une personne sourde ou malentendante, il faut  viter de la toucher. Pour solliciter son attention, agitez les mains et attendez qu'elle vous regarde.

Les origines

Le d ficit d'audition peut avoir diverses origines telles que :

- l'h r dit , la g n tique,
- une malformation li e   une cause cong nitale,
- une sur-exposition   un bruit,
- une maladie (otite, enc phalites, oreillons, ...), une infection, une r action m dicamenteuse,
- une d g n rescence li e au vieillissement.

(...)

Le Festival d'Avignon 2019, toujours plus accessible

Quelle accessibilité pour l'édition 2019 du Festival d'Avignon qui a lieu du 4 au 23 juillet et a pour thème " Désarmer les solitudes ". Focus sur les spectacles à ne pas manquer !

7 juillet 2019 • Par Marie-Claire Brown, journaliste • informations.handicap.fr



« *Désarmer les solitudes* » est le thème de l'édition 2019 du Festival d'Avignon, qui interroge sur la place de l'autre, les « multiple-s », l'exil, l'histoire, l'Europe, l'universel... Des questions urgentes. Par le théâtre, la danse, la musique à travers des récits antiques : l'*Odyssée* d'Homère, l'*Enéide* de Virgile, l'*Orestie* d'Eschyle, des textes classiques : *Blanche Neige*, *Phèdre* de Racine, *Pelléas et Mélisande* de Maeterlinck, *Alice* de Carroll, et des créations contemporaines, d'autres odyssees, avec pour certaines de tout jeunes metteurs en scène comme Clément Bondu, Maëlle Poésy, Julie Duclos, Tommy Milliot : une quarantaine de spectacles venus du monde entier, en plusieurs langues, apportent des questions, des réflexions et des pistes de réponses.

La nouvelle application mobile du festival, accessible sur tablette et téléphones portables (iOS et Android), donne des informations sur les spectacles, les accès, les parcours..., permet de se géolocaliser, d'être informé des événements à venir, quand des places de spectacles sont remises à la vente...

Une information handicap dédiée

Le Festival d'Avignon poursuit son souci d'une meilleure accessibilité des lieux et des spectacles, « une exigence de démocratie culturelle et d'élargissement des publics », avec une rubrique dédiée.

Les spectacles naturellement accessibles sont bien indiqués :

- **Spectacles de danse**, visuels ou sans paroles pour les personnes sourdes ou malentendantes : *Oskara, A Leaf, Multiple-s, Outwitting the Devil, Autobiography* mais aussi surtitrés parce qu'en langue étrangère : *Le Présent qui déborde – Notre Odyssée II, La Maison de thé, Outside, Ordinary People, Histoire(s) du théâtre II, Granma. Les Trombones de La Havane, ou grâce à des lunettes connectées : Architecture et L'Amour vainqueur* (lire paragraphe suivant). Deux salles sont équipées de boucles magnétiques : le Théâtre Benoit XII et la FabricA,

- **Spectacles de texte** mais aussi concerts, lectures et émissions de radio pour les spectateurs aveugles et malvoyants : *Architecture, Pelléas et Mélisande, Phèdre !*, Le reste vous le connaissez par le cinéma, *La Brèche*. Une séance de la nouvelle création du directeur du Festival, Olivier Py, *L'Amour vainqueur*, sera audiodécrite le 12 juillet à 20h par Accès Culture. Priscillia Desbarres explique : « *Le procédé permet d'enrichir l'écoute et de nourrir l'imagination des personnes aveugles et malvoyantes, qui perçoivent naturellement le texte et l'interprétation des comédiens. Elle consiste à transmettre des informations sur la mise en scène, les décors, l'attitude des comédiens, leurs costumes et leurs déplacements pendant les temps de silence des comédiens ou des chanteurs à l'opéra.* » La représentation sera précédée d'une découverte tactile du décor. Des feuilles de salle en braille et gros caractères seront aussi disponibles.

Des places sont réservées pour les personnes à mobilité réduite, mais certaines salles ne sont pas accessibles (Théâtre Benoit XII, Gymnase du lycée Saint-Joseph et Les Hivernales-CDCN d'Avignon). Des plans indiquent les places de parking PMR (parking.handicap.fr) et un service de transport spécialisé est disponible, sur justificatif (tcra.fr ou 0 800 456 456). Les allocataires de l'AAH (Allocation adulte handicapé) bénéficient de tarifs réduits, et certains de ces événements sont gratuits : spectacles, conférences, émissions de radio... Sans oublier le spectacle dans la rue !

Un surtitrage avec des lunettes connectées

Nouveauté de cette année, un service de surtitrage individuel multilingue est proposé pour plusieurs spectacles et à certaines dates en anglais, formidable pour les spectateurs étrangers, notamment ceux qui sont sourds ou malentendants : *Nous, l'Europe, banquet des peuples, La maison de thé, Points de non-retour* (Quais de Seine). Deux d'entre eux sont aussi surtitrés en français à une douzaine de dates, pour les personnes sourdes et malentendantes : *Architecture* et *L'Amour vainqueur*. Ce service est proposé par la société *Panthea* : le spectateur muni de lunettes connectées en réalité augmentée peut choisir la langue du surtitrage mais aussi la position du texte, la taille des caractères, afin de lire le texte tout en profitant pleinement du spectacle, sans devoir dévier son regard. Elles sont compatibles avec des lunettes de vue. Le prêt est gratuit pour les personnes déficientes auditives mais il faut les réserver, après avoir pris son billet, auprès du service Accessibilité.

Au Havre, le Volcan est très engagé dans l'accessibilité pour tous les publics

Culture. Depuis cinq ans, la Scène nationale du Havre effectue un important travail dans le domaine de l'accessibilité pour permettre aux personnes en situation de handicap d'assister à des spectacles. L'action engagée tient ses promesses, mais l'équipe du Volcan espère aller encore plus loin.

Virginie Veiss

PUBLIÉ LE 29/04/2019



Les personnes malvoyantes ou non-voyantes sont équipées de balise sonore avant le spectacle (photo d'illustration)

Le Volcan cultive le mieux vivre ensemble et cela passe évidemment par l'accueil du public, « *de tous les publics, sans exception* », explique Jean-François Driant, directeur de la Scène nationale du Havre. Il a présenté le travail réalisé au sein du Volcan juste avant *Festen*, une performance filmique, accessible jeudi soir en audiodescription. La salle s'est équipée de matériels spécifiques et développe une programmation artistique spéciale à cet effet.

Depuis 2015, date de sa rénovation, Le Volcan a conclu un partenariat avec Harmonie Mutuelle afin d'améliorer les conditions d'accueil des personnes en situation de handicap. Cette année, plusieurs spectacles ont été retransmis en audiodescription. « *Notre volonté est, qu'un jour, tous les spectacles puissent être retransmis et permettent à des non ou malvoyants, à des sourds ou malentendants, à des personnes souffrant d'un handicap mental, d'avoir accès à la culture* », ajoute le directeur. Pour améliorer ses conditions d'accueil, Le Volcan travaille avec des associations locales : les Donneurs de Voix, La Bibliothèque Sonore, Point de Mire et l'Association des Sourds du Havre et de la Région (ASHR). Une collaboration qui permet de mieux adapter les outils mis en place.

Le personnel formé à la langue des signes

« *Je suis enchantée de pouvoir aller aux spectacles* », témoigne Martine, malvoyante, fidèle du Volcan, qui apprécie les ateliers proposés les après-midi et qui lui donnent des indications sur ce qui sera joué sur scène. Le soir du spectacle, elle est équipée d'un casque. Une professionnelle lui décrit tout ce qui se passe sur scène. « *C'est vraiment génial* », ajoute Fernande, non-voyante, qui espère « *qu'il y aura encore plus de spectacles proposés en audiodescription à l'avenir* ».

Si, comme l'a souligné le maire Jean-Baptiste Gastinne, « *les avancées en termes d'accueil de personnes en situation de handicap sont notables, il reste encore beaucoup à faire* ». D'ores et déjà, le personnel d'accueil du Volcan reçoit des formations à la langue des signes française (LSF), le site internet a mis à jour une nouvelle version conforme. « *Il y a également un gros travail de sensibilisation effectué au niveau des artistes qui sont, par ailleurs, enthousiastes à l'idée que les personnes en situation de handicap puissent assister à leurs spectacles* », indique Florence Lafond, conseillère technique.

Le Volcan est donc sur la bonne voie, « *mais on a encore du pain sur la planche* », conclut Jean-François Driant.

Virginie Veiss

Journaliste, agence locale du Havre

v.veiss@paris-normandie.fr

Solutions d'associations

Le spectacle vivant accessible à tous

Mars 2017

CONSTAT

Prendre en compte les publics en situation de handicap dans l'accès au spectacle vivant

La loi du 11 février n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a provoqué une prise de conscience générale sur l'importance de l'accessibilité. De nombreuses structures n'ont cependant pas attendu cette loi pour mettre en place des actions vers les publics en situation de handicap. La société est, elle aussi, de plus en plus consciente que la prise en compte de ces publics ne peut qu'améliorer la vie au quotidien des citoyens dans leur ensemble. **Néanmoins, la baisse des subventions publiques et le peu de moyens budgétaires ne facilitent pas la mise en place de telles actions.**

SOLUTIONS

Des dispositifs pour que les personnes aveugles, malvoyantes, sourdes ou malentendantes saisissent tous les éléments constitutifs d'un spectacle

L'association Accès Culture travaille en collaboration avec plus de 80 théâtres et opéras en France pour mettre en place des services d'accessibilité au spectacle vivant pour les personnes aveugles ou malvoyantes **par le biais de l'audiodescription et pour les personnes sourdes ou malentendantes avec des adaptations en LSF (langue des signes française) et du surtitrage adapté.**

Depuis 1990, l'association accompagne ces structures culturelles dans la mise en place de leur politique d'accessibilité envers ces publics. L'association conseille également les structures sur la mise en place d'actions de médiation adaptées. Aujourd'hui, environ 70 % des structures organisent des visites tactiles des décors et costumes des spectacles pour le public aveugle et malvoyant avant les représentations avec audiodescription.

Elles constituent un véritable bénéfice pour l'accueil de ce public qui peut ainsi se représenter les espaces, les costumes et les décors. À l'issue des représentations adaptées en LSF, les rencontres avec les équipes artistiques sont traduites en LSF pour permettre au public Sourd d'échanger avec les artistes et le comédien LSF.

La « réunion réseau » organisée depuis 2010 a lieu au ministère de la Culture et de la Communication. Cette journée permet de réunir la majorité des structures culturelles du réseau Accès Culture afin d'échanger et de valoriser les bonnes pratiques. Depuis 2013, des journées de sensibilisation ont été développées à destination des théâtres et opéras travaillant à nos côtés pour une approche théorique et pratique de l'accessibilité culturelle. Au cours de cette journée, des membres de l'association abordent le cadre législatif de l'accessibilité, les différents types de handicap et les métiers au sein d'Accès Culture. Une partie de la journée porte sur une mise en situation réelle afin d'améliorer l'accueil des personnes aveugles, malvoyantes, sourdes et malentendantes. Toutes ces actions permettent de créer une véritable dynamique du réseau Accès Culture.

Audiodescription

Le procédé d'audiodescription permet d'enrichir l'écoute et de nourrir l'imagination des personnes aveugles et malvoyantes, qui perçoivent naturellement le texte et l'interprétation des comédiens.

Il consiste à transmettre des informations sur la mise en scène, les décors, l'attitude des comédiens, leurs costumes et leurs déplacements pendant les temps de silence des comédiens ou des chanteurs à l'opéra. La traduction du livret d'opéra est également retransmise en version audio.

Ces éléments écrits par un audiodescripteur sont préalablement enregistrés puis diffusés en direct par un régisseur, dans des casques remis à chaque spectateur aveugle ou malvoyant, avant le spectacle.

Des programmes salle adaptés en braille et en caractères agrandis sont proposés aux personnes aveugles ou malvoyantes au début de chaque représentation. Ils donnent les informations essentielles sur la distribution, la mise en scène, les décors et les costumes. La version audio de ce texte est diffusée dans les casques avant le début du spectacle.

Langue des signes

Des spectacles d'une grande force visuelle (pièces de théâtre ou spectacles de danse comprenant des paroles) sont adaptés en langue des signes française (LSF) par des comédiens LSF.

Un véritable travail d'adaptation du texte en français vers la langue des signes est réalisé par ces comédiens LSF, en amont des représentations. En collaboration avec l'équipe artistique, ils sont intégrés au spectacle. Ils sont soutenus par le regard extérieur d'une personne sourde afin d'enrichir leur adaptation.

Pour permettre un dialogue entre l'équipe artistique, le comédien LSF, le public sourd et le public entendant, nous incitons les théâtres à faire appel à un interprète LSF pour traduire les rencontres organisées à l'issue des représentations.

Surtitrage adapté

Le surtitrage adapté aux personnes sourdes et malentendantes correspond au surtitrage des dialogues d'une pièce de théâtre, réécrit pour en faciliter la lecture.

Il comprend aussi le nom des personnages, les voix-off, la description de la musique d'ambiance et les bruitages.

Il est projeté sur un écran situé soit au-dessus, soit sur un côté de la scène ou encore intégré au décor. Les surtitrages sont synchronisés en direct par un régisseur Accès Culture.

En complément du surtitrage adapté, des casques d'amplification sonore et des boucles magnétiques individuelles sont proposés au public malentendant. Plus de trente théâtres du réseau Accès Culture mettent à disposition un système d'amplification sonore dans leur salle de spectacle sur toutes les représentations (casques ou boucles magnétiques individuelles sont à retirer gratuitement à l'accueil des théâtres).